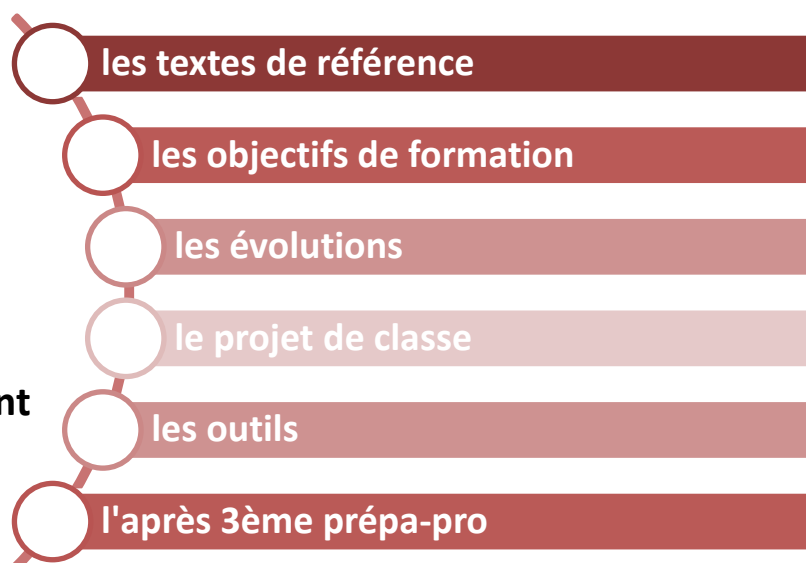


Classe de 3^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel

Mémento
académique
d'accompagnement



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Collège des IEN

Académie de Caen

Juin 2016

La réforme du collège modifie les enseignements de la classe de 3^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel (3^{ème} prépa-pro).

Les informations réglementaires et les recommandations pédagogiques, présentes dans ce document, ont pour objectif d'aider les équipes éducatives dans la construction d'un projet pédagogique de formation.

I - Les textes de référence.

- Le cadre national applicable à la classe de 3 ^{ème} dites « Préparatoire à l'enseignement professionnel »	Arrêté du 2-02-2016 (B.O.E.N n°6 du 11-02-2016)
-Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture	Décret n°2015-372 du 31-03-2015 (B.O.E.N n°17 du 23-04-2015)
- Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4)	Arrêté du 9-11-2015 (B.O.E.N spécial n°11 du 26-11- 2015)
- Programme d'enseignement moral et civique	Arrêté du 12-06-2015 (B.O.E.N spécial n°6 du 25-06- 2015)
- Le programme d'enseignement de PSE	Parution en attente
-Le programme d'enseignement d'histoire géographie	Parution en attente
-Le programme de Physique - chimie	Parution en attente
-Le programme de technologie	Parution en attente
- L'organisation des enseignements au collège	Décret n°2015-544 du 19-05-2015 et arrêté du 19-05-2015 (B.O.E.N n°22 du 28-05-2015) Circulaire n°2015-106 du 30-06-2015 (B.O.E.N n°27 du 2-07-2015)
- Evaluation des acquis scolaires des élèves et livret scolaire, à l'école et au collège	Décret n°2015-1929 du 31-12-2015 (B.O.E.N n°3 du 21-01-2016)
- Contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège	Arrêté du 31-12-2015 (B.O.E.N n°3 du 21-01-2016)
- Diplôme nationale du brevet modalités d'attribution	Arrêté du 31-12-2015 (B.O.E.N n°3 du 21-01-2016) Note de service n°2016-063 du 6-04-2016
- Parcours Avenir : présentation des objectifs et référentiel	Arrêté du 1-07-2015 (B.O.E.N n°28 du 09-07-2015)

II - Les objectifs de formation.

La classe de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel permet à des élèves volontaires de bénéficier d'une organisation spécifique des enseignements afin de construire leur projet de poursuite d'étude vers une formation et de finaliser, à l'issue de cette classe, leur projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Arrêté du 2-2-2016 - J.O. du 5-2-2016 : Classes de troisième dites « préparatoires à l'enseignement professionnel »

Article 1 - Au cours du cycle 4, dans le cadre de l'élaboration de leur Parcours Avenir (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel), les élèves volontaires des classes de troisième de collège peuvent bénéficier, après accord de leurs représentants légaux, d'une organisation spécifique des enseignements appelée « troisième préparatoire à l'enseignement professionnel » qui a pour objectif d'accompagner vers la réussite scolaire des élèves prêts à se remobiliser pour la construction de leur projet personnel de poursuite d'études dans les différentes voies de formation.

[...]

L'objectif premier de cette classe, comme pour toute classe de troisième, est **la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture**. Les élèves en classe de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel, en raison des dispositifs spécifiques dont ils

bénéficient, peuvent choisir de se présenter soit à la série générale, soit à la série professionnelle du **diplôme national du brevet**, diplômés qui attestent l'un et l'autre de la maîtrise du socle commun.

Pour élaborer leur projet personnel de poursuite d'études, un enseignement de complément de découverte professionnelle, d'un volume annuel de 216 heures, est proposé aux élèves de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel. Cet enseignement prend appui sur le référentiel du **Parcours Avenir** et vise trois objectifs, afin de permettre à l'élève de :

- ✓ découvrir le monde économique et professionnel ;
- ✓ développer son sens de l'engagement et de l'initiative ;
- ✓ élaborer son projet d'orientation, scolaire et professionnelle.

Le projet global de formation de l'élève, défini par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes disciplinaires de cycle, s'articule autour du Parcours Avenir mais également autour des trois autres parcours éducatifs que sont le **parcours citoyen**, le **parcours d'éducation artistique et culturelle** et le **parcours éducatif de santé**.

Arrêté du 2-2-2016 - J.O. du 5-2-2016 : Classes de troisième dites « préparatoires à l'enseignement professionnel »

Article 5 - L'enseignement de complément de découverte professionnelle permet notamment aux élèves de découvrir différents métiers et voies de formation des champs professionnels, afin de construire leur projet de poursuite d'études. Le contenu de l'enseignement de complément de découverte professionnelle est fixé conformément au référentiel du Parcours Avenir (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel).

L'enseignement de complément de découverte professionnelle représente un volume annuel de 216 heures qui comprennent des visites d'information, des séquences d'observation, voire des stages d'initiation.

III - La 3ème prépa-pro : les évolutions.

3.1 - L'organisation des enseignements

Enseignements communs, enseignements complémentaires, enseignement de complément

Les enseignements obligatoires se répartissent en enseignements communs à tous les élèves et en enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) qui ont un double objectif : d'une part de diversifier et d'individualiser les pratiques pédagogiques et d'autre part de contribuer à la construction du projet scolaire et professionnel de chaque élève.

Arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège

Article 3

I. - Les contenus des enseignements complémentaires sont établis en fonction des objectifs de connaissances et de compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes des cycles concernés. Toutes les disciplines d'enseignement contribuent aux enseignements complémentaires.

II. - Les enseignements complémentaires prennent la forme de temps d'accompagnement personnalisé et d'enseignements pratiques interdisciplinaires :

- a) L'accompagnement personnalisé s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins ; il est destiné à soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle ;
- b) Les enseignements pratiques interdisciplinaires permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective.

Arrêté du 2-2-2016 - J.O. du 5-2-2016 : Classes de troisième dites « préparatoires à l'enseignement professionnel »
Article 3 - Les enseignements complémentaires concourent à la découverte de différents champs professionnels afin de permettre aux élèves de construire leur projet de formation et d'orientation, sans se limiter à ce seul objectif.

A ces enseignements communs et complémentaires, vient s'ajouter l'enseignement de complément « découverte professionnelle ».

Les volumes horaires applicables aux élèves de troisième préparatoires à l'enseignement professionnel sont définis par la grille ci-dessous.

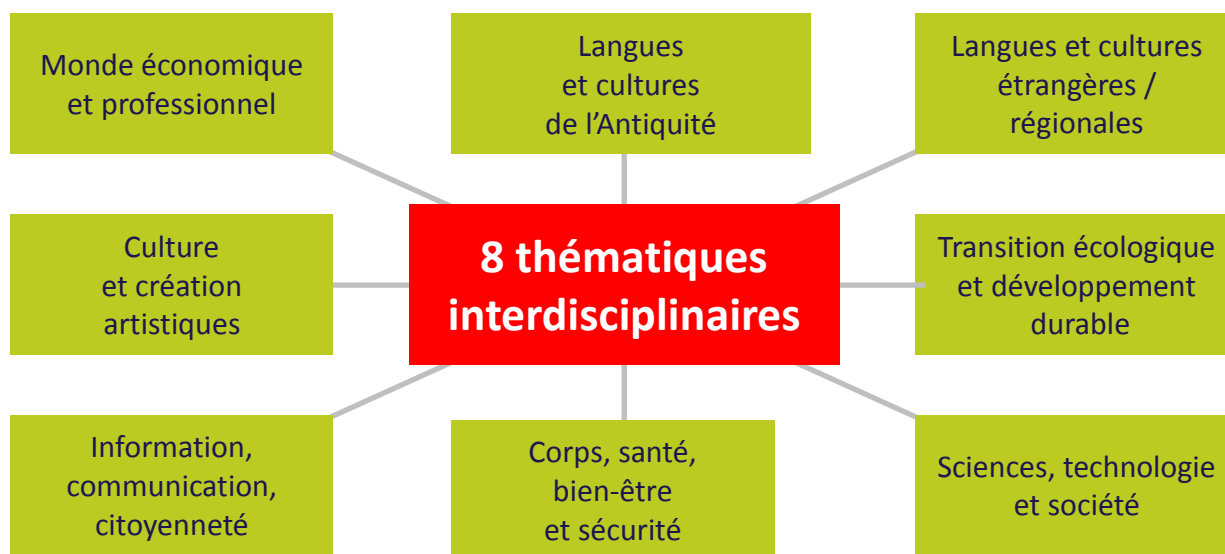
Enseignements	Horaires hebdomadaires	
Éducation physique et sportive	3 heures	} dont 4 heures d'enseignements complémentaires (1h AP+3 h EPI ou 2h AP+2h EPI)
Enseignements artistiques	2 heures	
Français	4 heures	
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3,5 heures	
Langues vivantes (LV1 et LV2)	5,5 heures	
Mathématiques	3,5 heures	
Sciences et technologie	4,5 heures	
Enseignement de complément		
Découverte professionnelle	6 heures (216 heures annualisées)	
Total	26h + 6h	

Auquel s'ajoutent au moins 10h annuelles de vie de classe

3.2 - Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

Les EPI sont offerts aux élèves sur les trois années du cycle 4 et concernent tous les élèves. Ils peuvent être de durée variable (trimestrielle, semestrielle, annuelle) à raison d'un horaire hebdomadaire de 2 à 3 heures (La durée doit être identique pour tous les élèves d'un même niveau de classe).

Les EPI sont construits autour de huit thématiques interdisciplinaires (Cf. ci-dessous) et conduisent à des réalisations concrètes individuelles ou collectives selon des démarches de projet. Leur contenu est adossé aux programmes disciplinaires, avec l'objectif de développer, chez les élèves, les connaissances, les compétences et la culture du socle commun. Les EPI sont des modalités d'enseignement complémentaires aux enseignements communs qui favorisent une participation active et collaborative des élèves : ils visent à leur révéler le sens des apprentissages en les contextualisant et en croisant les disciplines. Par ailleurs, les EPI contribuent à la mise en œuvre des parcours éducatifs des élèves (avenir, citoyen, d'éducation artistique et culturelle et de santé).



Au cours de chaque année du cycle 4, au moins deux EPI, portant chacun sur une thématique interdisciplinaire différente, doivent être offerts aux élèves. Et, à l'issue du cycle 4, chaque élève doit avoir bénéficié d'enseignements pratiques interdisciplinaires portant sur au moins six des huit thématiques.

3.3 - L'Accompagnement Personnalisé (AP)

Sur les niveaux de classe du cycle 4, l'accompagnement personnalisé est planifié sur 1 à 2h hebdomadaires. Tous les élèves sont concernés, avec un même nombre d'heures pour chaque élève d'un même niveau de classe.

L'accompagnement personnalisé a pour objectif de mieux faire réussir tous les élèves. Cette modalité pédagogique, complémentaire aux enseignements communs, est le lieu d'enseigner de manière explicite ce qui est peu travaillé par ailleurs. Il est adossé notamment, mais pas exclusivement, au domaine 2 du socle commun « les méthodes et outils pour apprendre » et vise à améliorer la performance des élèves, construire leur autonomie intellectuelle, soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser.

L'accompagnement personnalisé prend appui sur la discipline de l'enseignant et est un moment privilégié pour développer des compétences transversales et faire prendre conscience aux élèves de la transférabilité de leurs acquis en matière de connaissances, de compétences et de culture. Ces finalités trouvent certes une place particulière dans les moments d'accompagnement personnalisé mais restent communes à tous les temps d'enseignement.

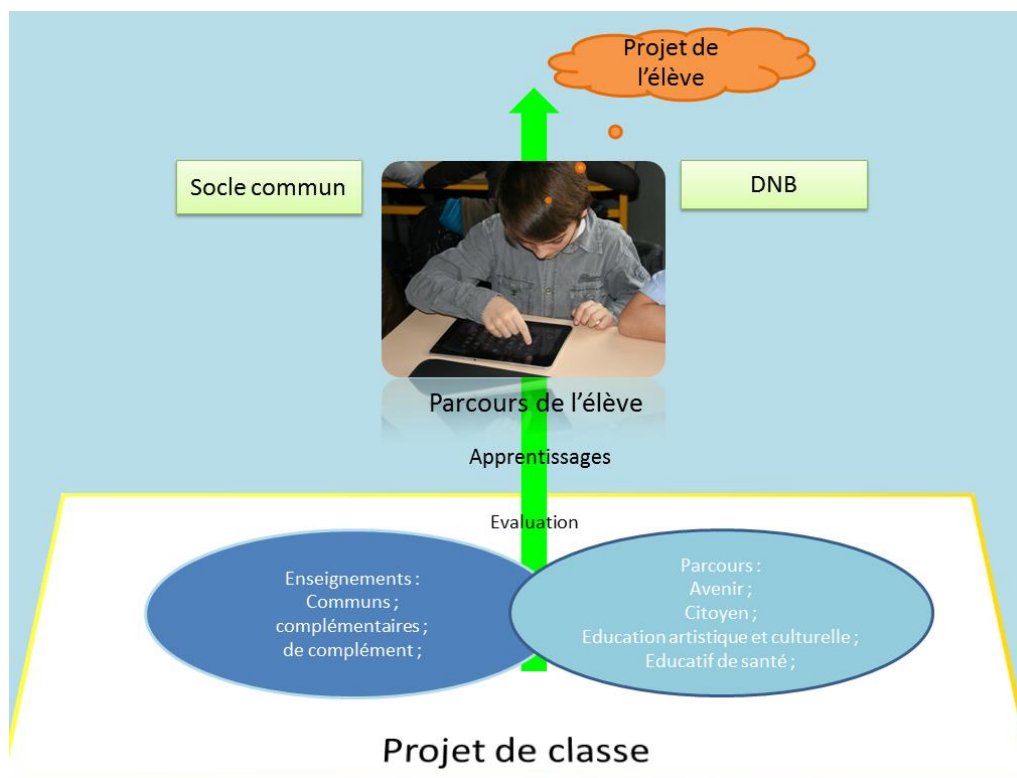
IV - Le projet de classe

Quelques mots clés :

Formaliser – Donner du sens – Identifier les liens – Fédérer l'équipe éducative - Positionner



Mobiliser les élèves



4.1 - Les Composantes du projet

L'élaboration du projet de classe par l'équipe éducative permet la mise en œuvre des objectifs de formation de la classe de troisième prépa pro dans toutes ses composantes qui sont :

- Le projet d'accueil ;
- Le projet de découverte professionnelle (DP) ;
- L'accompagnement personnalisé (AP) ;
- Les E.P.I.
- L'évaluation;
- Les partenariats : identification du patrimoine local, humain et architectural ;
- La communication avec les parents ;
- Les parcours : Parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé

Le projet d'accueil :

Accueillir les élèves c'est favoriser leur intégration, expliciter les attentes de l'équipe pédagogique, les sensibiliser aux compétences et aux comportements attendus au lycée et en milieu professionnel.

Les élèves qui arrivent sont encore très jeunes. Il leur faut découvrir, de nouveaux lieux, de nouveaux enseignant(e)s, de nouveaux camarades. Un temps est nécessaire pour créer un « esprit établissement », constituer un groupe classe.

Pour y parvenir, dès le début de l'année scolaire, **une période spécifique d'accueil et d'intégration** sera organisée par l'équipe pédagogique et s'inscrira naturellement dans le projet d'établissement. Elle pourra associer parents et organisations partenaires de l'établissement afin de :

- favoriser l'intégration des élèves par des actions collectives (visites, échanges, activités sportives ou culturelles par exemple) ;
- marquer l'entrée dans l'établissement : explicitation des attentes de l'équipe pédagogique ; sensibilisation de l'élève aux compétences et attitudes attendues ;
- contribuer par des travaux pratiques et par des visites d'entreprises, à une projection dans le monde économique et professionnel ;
- prendre connaissance des élèves, de leurs acquis et de leur motivation afin de construire ou affiner le projet pédagogique de l'équipe, notamment la consolidation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et la préparation des premières périodes d'accompagnement personnalisé.

Le projet d'accueil décrit les modalités et l'organisation envisagées. Il favorise la cohésion du groupe et créer un climat de travail favorable. Il prend appui sur l'ensemble de l'équipe éducative (professeurs, équipe de direction, équipe vie scolaire, COP ...).

La découverte professionnelle (DP)

Spécifique à la classe de 3^{ème} prépa-pro, cet enseignement de complément permet aux élèves de découvrir différents métiers et voies de formation des champs professionnels, afin de construire leur projet de poursuite d'études. Le contenu de cet enseignement est **fixé conformément au référentiel du Parcours Avenir** (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel) dans sa dimension collège.

Sa mise en œuvre s'effectue dans le cadre de projet(s) et s'organise sur un horaire annualisé de 216h pouvant comprendre des visites d'information, des séquences d'observation, voire des stages d'initiation.

Il conviendra de trouver un équilibre entre les démarches possibles qui seront menées afin de favoriser le développement des principales compétences et connaissances associées aux trois objectifs du Parcours Avenir telles que :

- découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel ;
- prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution ;
- s'engager dans un projet individuel ou collectif ;
- s'initier au processus créatif ;
- découvrir les possibilités de formations et les voies d'accès au monde économique et professionnel ;
- dépasser les stéréotypes et les représentations liés aux métiers ;
- construire son projet de formation et d'orientation ;

La découverte professionnelle participe à l'élaboration du projet d'orientation de l'élève et à l'acquisition des compétences du socle commun.

A cette fin, il est indispensable d'accompagner l'élève à structurer ses acquis et à s'approprier son propre parcours en lui donnant la possibilité de garder mémoire des expériences vécues servant de support pour l'aider à prendre conscience de l'ensemble de ses acquis. Une démarche réflexive accompagnée qui contribuera à lui permettre de se projeter dans l'avenir.

Dans ce cadre, l'usage de l'application nationale FOLIOS, outil numérique au service de l'ensemble des parcours éducatifs, est à favoriser.

L'accompagnement personnalisé (AP)

Cette modalité pédagogique, intégrée et complémentaire aux enseignements communs, est adossée notamment, mais pas exclusivement, au domaine 2 du socle commun « les méthodes et outils pour apprendre » et vise à améliorer la performance des élèves, construire leur autonomie intellectuelle, soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser. Dans cette perspective, il est nécessaire de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève et d'adapter en conséquence selon les diverses activités de type approfondissement, soutien, remise à niveau, renforcement, tutorat entre élèves, entraînement... qui lui seront proposées.

Les EPI

L'enjeu des EPI est d'apprendre autrement, en mobilisant des compétences de façon plus transversale et par des approches plus concrètes, mais toujours dans le cadre des contenus des programmes d'enseignement. Toutes les disciplines participent aux EPI qui constituent aussi une manière de diversifier les approches pédagogiques, de les adapter aux besoins de son public.

La fiche de formalisation des EPI permettra d'identifier, entre autre, les articulations avec les enseignements communs, l'AP, la DP et les différents parcours.

L'évaluation

L'évaluation est au centre de la réforme du collège, de la loi de refondation du 8 juillet 2013 qui concerne l'ensemble de la scolarité obligatoire.

La loi précise que « les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour ... privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles. En tout état de cause, l'évaluation doit permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression des élèves. »

L'évaluation s'insère donc dans le parcours d'apprentissage d'un élève.

L'évaluation se déroule dans le cadre du projet d'accueil et/ou dans les enseignements et/ou dans le cadre des EPI, de l'accompagnement personnalisé (AP) et de la découverte professionnelle (DP). Elle doit permettre la mise en œuvre d'actions qui répondent aux besoins identifiés et un positionnement global de l'élève qui s'appuie sur les compétences du socle commun.

La réforme apporte des évolutions de l'évaluation qui :

- Concernent le suivi des acquis des élèves ;
- S'expriment à travers d'un nouveau livret scolaire numérique ;
- Appellent de nouvelles modalités du DNB.

Les parcours

- Citoyen
- D'éducation artistique et culturelle
- Avenir
- Éducatif de santé

Ils visent à favoriser la continuité des apprentissages et à créer les conditions de réussite tout au long de la scolarité de chaque jeune.

Ces parcours se construisent avec les équipes pédagogiques en s'appuyant sur les grands axes définis par les textes.
Ils sont également le lieu privilégié pour faire vivre des partenariats au service des projets des élèves
Le référentiel du Parcours Avenir (partie collège) est en lien direct avec la découverte professionnelle.

Les partenariats

Ils permettent d'élargir les représentations des métiers et des formations de l'élève dans le cadre de son projet et d'enrichir la connaissance du monde professionnel : entreprises, associations, collectivités, CFA, lycées ...

Ils contribuent à la construction du projet de formation de l'élève.

La communication avec les parents

Il est essentiel d'associer les parents, dans une dynamique participative, à la construction du projet de formation de l'élève et de veiller à encourager leur rôle de suivi et d'accompagnement de leurs enfants dans leurs projets, en lien étroits avec l'équipe pédagogique et éducative.

Diverses actions peuvent être mises en œuvre, en favorisant une démarche de co-éducation : présentation du projet de classe aux parents des élèves, invitation à participer aux actions réalisées dans le cadre des projets, implication dans le cadre de la découverte professionnelle pour présenter un métier, témoigner d'un parcours, ...

4.2 - La mise en œuvre du projet de classe

Le projet de classe implique toutes les disciplines et tous les enseignements (complémentaires et de complément). Son élaboration par l'équipe éducative, nécessite une planification dans le temps et une formalisation afin de constituer un outil de référence et de partage commun à tous.

Il permet de bien visualiser la programmation des grandes étapes de la formation (projet d'accueil, projet DP, EPI, AP, période en milieu professionnel, forums, visites, rencontre parents-professeur, conseils de classe, ...).

La réalisation de cet outil appelle une méthodologie qui pourrait être :


- Année N-1 : identifier les membres de l'équipe pédagogique à la prochaine rentrée afin d'élaborer un pré-projet de classe (grands axes et composantes du projet), en déterminer de(s) pilote(s). L'accompagnement d'un membre de l'équipe de direction est indispensable;
- Année N : lors de la pré-rentrée, finaliser la partie planification et formaliser les objectifs, compétences développées, actions, périodes, moyens nécessaires à la réalisation du projet d'accueil, du projet DP, des EPI, de l'AP, ...

V - Les outils

Le portail Folios :

La construction du parcours et projet personnel de poursuite d'étude de l'élève intègre l'idée d'une acquisition progressive de connaissances et de compétences qui s'accumulent tout au long du cheminement de l'élève. Il paraît donc indispensable de doter l'élève d'un outil de suivi qu'il lui donne la possibilité de garder la mémoire des expériences vécues et qui serve de support pour l'aider à prendre conscience de l'ensemble de ses acquis, de les structurer et d'ainsi se projeter dans

l'avenir. L'application nationale FOLIOS, outil numérique au service de l'ensemble des parcours éducatifs, poursuit ces objectifs et participe de l'acquisition de l'autonomie de l'élève.



UN OUTIL NUMÉRIQUE POUR ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE DE LA 6^e À LA TERMINALE

FOLIOS est un outil au service des parcours éducatifs :

- Parcours Avenir ;
- Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) ;
- Parcours citoyen ;
- Parcours éducatif de santé.


FOLIOS PROPOSE DIFFÉRENTES FONCTIONNALITÉS :

POUR LES ÉLÈVES :

- alimenter et gérer les contenus de leurs portfolios ;
- valoriser leurs compétences acquises à l'école et en dehors de l'école ;
- faire le point sur leurs goûts, qualités et désirs ;
- concevoir leur CV.

POUR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES :

- proposer aux élèves des ressources en relation avec les enseignements ou les activités de classe.



CHAQUE ÉLÈVE dispose :

- d'un espace individuel de travail dans lequel il peut créer, stocker et organiser ses documents ;
- d'un ou plusieurs espaces collectifs : espace de la classe et groupes de travail ;
- d'un profil pour travailler sur ses centres d'intérêt, ses qualités, ses idées de métiers...
- d'un CV ;
- d'un accès aux actualités et à l'agenda de la classe.


CHAQUE PROFESSIONNEL dispose :

- d'un espace personnel dans lequel il peut créer, stocker et organiser ses documents ;
- d'espaces collectifs des classes auxquelles il est rattaché et de groupes de travail ;
- de ressources pédagogiques ;
- d'un espace "Communication" pour créer des actualités.

FOLIOS AU SEIN DE L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

FOLIOS VA PERMETTRE :

- d'assurer la continuité des recherches des élèves et d'en garder la trace de la 6^e à la terminale ;
- de valoriser les expériences, engagements et compétences ;
- de favoriser la coordination des acteurs et des actions autour de l'élève ;
- de développer les usages du numérique éducatif.




POUR ACCÉDER À FOLIOS UNE CONNEXION INTERNET EST NÉCESSAIRE

CONNEXION À FOLIOS À PARTIR DE :

→ <https://folios.onisep.fr> ou de l'ENT de l'établissement

→ Contact :
délégation régionale Onisep de Caen
folios-caen@onisep.fr



PARCOURS AVENIR PARCOURS ÉDUCATIF DE PROJET, D'ORIENTATION ET DE DÉCOUVERTE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

↓ ÉLÈVES



↓ ÉQUIPE ÉDUCATIVE



1 Mon profil
Mes intérêts, atouts, avenir, idées de métiers...

2 Mon CV
Créer mon CV.

3 Mes documents
Espace de stockage individuel et de classement permanent, transversal à tous les parcours.

4 Événements à venir
Consultation d'informations liées à des dates importantes.

5 Fil d'activité
Pour découvrir les travaux déposés par mes professeurs.

6 Mes discussions
Fil d'échanges personnalisés ou liés à la classe.

7 Mes espaces
Espaces de travail collectifs administrés par les équipes éducatives (classes, groupes de travail).

8 Mes ressources
Menu déroulant du choix de parcours :
→ Parcours Avenir ;
→ Parcours d'éducation artistique et culturelle ;
→ Parcours citoyen ;
→ Parcours éducatif de santé.

1 Mes documents
Espace de stockage personnel et de classement permanent, transversal à tous les parcours.

2 Mes élèves
Consultation des profils et des espaces des élèves.

3 Communication
Pour communiquer une actualité ou un événement dans l'agenda.

4 Événements à venir
Consultation d'informations liées à des dates importantes.

5 Fil d'activité
Pour découvrir l'activité de mes élèves et de mes collègues.

6 Mes discussions
Fil d'échanges personnalisés ou liés à la classe.

7 Mes espaces
→ Correspond aux classes de l'enseignement ;
→ Possibilité de déposer des documents qui pourront être consultés et récupérés par les enseignants et les élèves des classes concernées.

8 Mes ressources
Menu déroulant du choix de parcours :
→ Parcours Avenir ;
→ Parcours d'éducation artistique et culturelle ;
→ Parcours citoyen ;
→ Parcours éducatif de santé.

Exemple de formalisation d'un EPI :

Présentation de l'EPI :

Le corps dans les pratiques professionnelles

Thématique(s) interdisciplinaire(s) de l'EPI			
X	Corps, santé, bien-être, sécurité		Langues et cultures de l'Antiquité
	Culture et création artistiques		Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales
	Transition écologique et développement durable	X	Monde économique et professionnel
	Information, communication, citoyenneté		Sciences, technologie et société

Description synthétique du projet et problématique choisie

Ce projet a pour objectif de comprendre les exigences corporelles (postures, gestes et efforts) des métiers, de s'y préparer et/ou de compenser les effets d'une pratique durable et répétée. Les élèves y développeront l'envie et les moyens de prendre la responsabilité de leur santé dans un contexte de vie professionnelle et personnelle. Ce projet articule les préoccupations actuelles des élèves (stage d'observation professionnelle) et des enjeux relatifs à la gestion de leur vie physique future.

Disciplines concernées	Niveau de classe	Classe ou atelier
EPS – PSE - Mathématiques	3 ^e	Classe de 3 ^{ème} PP
Temporalité de l'EPI (durée, fréquence, positionnement dans l'année...)		
Début : stage de découverte professionnelle en classe de 3 ^{ème}		
Durée : 10 x 2h (3h / semaine)		

Objectifs, connaissances et compétences travaillées

(compétences du socle ; compétences disciplinaires des programmes)

Ce projet propose d'articuler trois disciplines d'enseignement (EPS, PSE et mathématiques) à partir du stage de découverte professionnelle réalisé par les élèves de troisième en vue de les sensibiliser aux postures, gestes et types d'efforts professionnels. Il s'inscrit dans le quatrième domaine du socle commun « Les systèmes naturels et les systèmes techniques » :

« Responsabilités individuelles et collectives : l'élève connaît l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprend ses responsabilités individuelle et collective. Il sait que la santé repose notamment sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement et que certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels. Il est conscient des enjeux de bien-être et de santé des pratiques physiques. Il observe les règles élémentaires de sécurité liées aux techniques et produits rencontrés dans la vie quotidienne. »

Compétences disciplinaires (programme du cycle 4)		
EPS	PSE	Mathématiques
Les effets d'une pratique physique régulière sur son état de bien-être et de santé. L'utilisation des indicateurs objectifs pour caractériser l'effort physique.	Les procédures de travail garantissant un résultat en respectant les règles de sécurité. L'analyse du fonctionnement d'un objet technique, de son comportement, de ses performances. L'intervention des systèmes nerveux et cardiovasculaire lors d'un effort musculaire. L'identification des capacités et les limites de l'organisme.	Recueillir des données, les organiser. Lire des données sous forme de données brutes, de tableau, de graphique.

Contribution de l'EPI aux différents parcours, le cas échéant	
Parcours Avenir	Préciser la connaissance du métier observé (stage de découverte professionnelle). Connaître la diversité des métiers à travers leurs dimensions corporelles. Ajuster ses choix d'orientation en prenant en compte la dimension corporelle des métiers.

Modalités de mise en œuvre pédagogique

1. Le projet tel qu'expliqué aux élèves : sens et intérêt du travail, objectifs et attentes / situations de travail retenues, quelques activités envisagées, ...

Observer, analyser et expérimenter des postures, des gestes et types d'effort en vue d'un gain d'efficacité et de sécurité à court terme (séquence de musculation) et à moyen terme (pratique professionnelle). Pendant ce projet, des objets professionnels (brancards, tourets, sacs, madriers, etc.) sont utilisés pour matérialiser les relations entre la musculation scolaire et le monde professionnel.

1) **Module « postures »** : ancrage sur les photos prises pendant le stage pour sensibiliser les élèves aux postures fondamentales (placement de dos, respiration, rôle des appuis dans l'équilibre). Exemple de tâche à réaliser : assurer le déplacement d'objets dans un souci d'économie et de sécurité (moduler la distance entre le corps et les objets, éviter les rotations du rachis, contrôler les courbures du dos, etc.).

2) **Module « gestes »** : ancrage sur une séquence vidéo de 10'' pour établir des relations entre geste professionnel - trajet moteur - articulation mobilisée - muscle sollicité - étirement musculaire. Exemple de tâche à réaliser : modéliser un geste professionnel pour l'associer à des exercices de préparation physique, de renforcement et de récupération.

3) **Module « types d'effort »** : ancrage sur un graphique modélisant la répartition des efforts professionnels selon des paramètres d'intensité, de durée et de répétitions pour différencier la nature de l'activité musculaire (contraction/relâchement, isométrique/isotonique, niveaux d'intensité, etc.). Exemple de tâche à réaliser : s'organiser collectivement pour déplacer des objets (quantité, volume, forme, masse et préhension) en un temps donné (tenir compte des qualités physiques de chacun pour décider des charges à soulever, des modes de préhension, etc.).

4) **Elaboration d'un « CV collectif »** à partir de la ronde des métiers (Cf. Production finale).

2. Modes d'interdisciplinarité (en parallèle, en co-intervention ...)

Le projet est conduit pendant les cours d'EPS avec des interventions en parallèle dans deux autres disciplines :

- PSE : l'adaptation des qualités physiques avec les exigences sociales et professionnelles du milieu dans lequel évoluent les hommes et les sociétés ; la contraction musculaire ; limites et risques de blessure (Module « gestes »).

- Mathématiques : modélisation graphique permettant de quantifier, représenter et comparer l'intensité, la durée et la répétition des efforts dans diverses activités professionnelles (Module « types d'effort »).

3. Étapes de mise en œuvre ; progression envisagée

1) Sensibilisation à l'ergonomie ; 2) Stage de découverte professionnelle et rédaction du volet 1 du rapport de stage (observation de l'activité professionnelle, recueil de données sur les dimensions corporelles du métier ; 3) Les postures ; 4) Les gestes ; 5) Les types d'efforts ; 6) Ronde des métiers et élaboration du CV.

4. Production(s) finale(s) envisagée(s) au regard des compétences disciplinaires et transversales travaillées

- Rédaction du « **Volet 2 du rapport de stage de découverte professionnelle** » : analyse ergonomique du métier observé (postures, geste et type d'effort) et mise en correspondance avec ses goûts et qualités physiques.

- Construction collective du jeu « **La ronde des métiers** » : tirage au sort d'un métier et proposition d'une séquence visant à préparer, simuler ou compenser l'activité corporelle du métier. Les élèves sont regroupés par trois et tirent au sort des métiers. Trois rôles sont distribués pour chaque métier (le préparateur qui propose un échauffement, le praticien qui propose un exercice en relation avec le métier, le kinésithérapeute qui propose un exercice de compensation et de récupération). Chaque élève est pris en photo dans son rôle de façon à élaborer un CV collectif présentant leurs compétences à se préparer et s'investir physiquement et durablement dans ces trois métiers.

5. Ressources mobilisées (partenariats, bibliographie, sitographie ...)

Partenariat avec un ergonome (avant le stage), des professionnels (pendant le stage).
Utilisation du site Education Santé et Musculation : <http://esm.crdp-nantes.fr/>.

6. Les compétences du socle à validé

Pour la fin du cycle 4, évaluation des compétences du domaine 4 : les systèmes naturels et les système techniques et du domaine 2 : des méthodes et outils pour apprendre notamment la connaissances des outils numériques pour échanger et communiquer.

7. Usage des outils numériques

Construction du deuxième volet du rapport de stage en insérant des photos prises sur le lieu de stage et pendant les cours de musculation.
Elaboration collective du CV à partir d'un traitement de texte en intégrant des photos.

8. Critères de réussite, modalités d'évaluation individuelle / collective :

Il est attendu des élèves qu'ils soient en mesure, individuellement (en relation avec leur lieu de stage) et collectivement (en relation avec divers métiers) de « **Modéliser une pratique physique professionnelle** », « **Choisir un exercice** », « **Réaliser un atelier** » et « **Améliorer la récupération** » en étant sensible à trois dimensions corporelles du métier : **les postures** (placement du dos, recherche d'appuis efficaces), **les gestes** (relations muscles, action, nature de l'exercice), **le type de l'effort** (intensité, durée, répétitions).

Ces compétences sont évaluées à travers le volet 2 du rapport de stage (observation et analyse), les réalisations motrices des élèves pendant les séquences de musculation (analyse et réalisation), et le CV collectif (observation, analyse et réalisation).

VI - L'après 3^{ème} prépa-pro.

Cadre national (circulaire n°2011-128 du 26-08-2011) :

S'il apparaît évident que ces élèves choisiront majoritairement la voie de la seconde professionnelle ou de l'apprentissage, rien n'interdit la poursuite d'étude vers la voie générale ou technologique pour les plus motivés d'entre eux.

Dans sa spécificité, la classe de 3^{ème} prépa-pro a pour effet de redonner confiance à l'élève dans son aptitude à réussir et de créer une dynamique nouvelle propice à ses apprentissages.

À l'issue de la classe de 3^{ème} « prépa-pro », les élèves participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves. La poursuite d'études se fait, généralement, en seconde professionnelle en lycée ou par la voie de l'apprentissage, mais la poursuite vers la voie générale ou technologique n'est pas à exclure.

Afin d'éviter le décrochage de l'élève dans la poursuite de sa formation, l'équipe éducative de l'établissement d'accueil devra veiller à prendre en considération son vécu notamment pour ce qui concerne la démarche pédagogique (démarche de projet) qui aura favorisé ses apprentissages en classe de 3^{ème} prépa-pro.

Pour cela, l'équipe éducative de la classe de 3^{ème} prépa-pro accordera une attention particulière à la formation suivie par l'élève sortant de la classe et veillera à favoriser la continuité de ses apprentissages par des actions de communication.